

Mémoire

Consultation sur l'encadrement de la distribution de matériel publicitaire sur le territoire de la Ville de Montréal

Déposé par la Coopérative d'habitation Grandchasou

À

La Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs

Rédigé par Sylvain Perron, octobre 2019



Contexte

Pour débiter, une coopérative d'habitation est :

Un regroupement de personnes qui a pour principal objet de faciliter [...] l'usage d'une maison ou d'un logement. [...] Les gestionnaires, soit les membres résidents, en gèrent collectivement les affaires afin de se donner un milieu de vie sain et sécuritaire qui répond aux besoins des individus en matière de logement.

Le plus souvent, les coopératives d'habitation se donnent pour vocation première d'offrir des logements abordables et de qualité à leurs membres et logent une clientèle dite mixte. La majorité des coopératives d'habitation offre la possibilité à un certain nombre de ménages de recevoir une subvention d'aide au logement.¹

À noter que ce mémoire ne représente que l'opinion de la coopérative d'habitation Grandchasou. Cependant, nous trouvons important que l'administration municipale comprenne la réalité de notre coopérative d'habitation et de ses occupants afin de prendre une décision éclairée sur le contrôle des circulaires.

Nous avons noté que la Ville de Montréal a sondé la population sur leur utilisation des circulaires. L'objectif de ce mémoire est d'ajouter des témoignages permettant une meilleure interprétation des statistiques amenées par l'étude.

Qui sommes-nous?

Nous sommes composés de 21 ménages de différents milieux sociaux et économiques et nous avons entre 29 et 73 ans. Nous possédons trois bâtiments sur trois différentes rues dans l'arrondissement du Sud-Ouest, plus précisément dans le quartier Pointe-Saint-Charles.

Méthodologie

Pour consulter nos membres, nous avons appelé l'entièreté de nos membres n'ayant pas d'adresse courriel, puis nous avons sondé nos membres par courriel et avons posé diverses questions (les mêmes, que ce soit par courriel ou par téléphone) au sujet des circulaires.

Les résultats

À la question : *Que faites-vous avec les publicités que vous recevez par la poste?*

Plusieurs participants ont mentionné n'utiliser qu'une petite partie des publicités reçues par la poste.

Ce qu'ils ont dit :

¹ <http://www.cooperativehabitation.coop/cooperative-dhabitation/cest-quoi/>

« Je prends tout ce qui est Canadian Tire, Rona et les autres je les mets à la poubelle »

« Au recyclage, parfois je regarde les circulaires d'épicerie »

Cependant, les publicités d'agents immobiliers semblent, selon nos membres, toujours inutiles.

À la question : Est-ce ça change quelque chose à votre magasinage?

Les membres qui ont répondu de manière positive ont surtout évoqué les épiceries. C'est-à-dire que les répondants choisissent parfois entre une épicerie ou une autre à l'aide des circulaires ou complètent leur liste d'achats grâce à elles.

Ce qu'ils ont dit :

« Des fois (moins d'une fois par mois), je consulte les circulaires des endroits où je compte déjà aller acheter pour connaître les spéciaux et compléter ma liste d'achats. Ça n'influence pas les lieux où j'achète. »

«Oui, si c'est en spécial, comme au Maxi qui accote les autres, sinon je vais où c'est moins cher. »

À la question : Sont-elles essentielles pour vous?

Pour la vaste majorité de nos membres, les circulaires ne sont pas essentielles.

Ce qu'ils ont dit :

« Non », « nope », « NON! », « neup », « absolument pas »

« Essentiels, c'est relatif. C'est le fun économiser une couple de piasses, mais c'est tout. »

À la question : Utilisez-vous les services de circulaires en ligne?

Pour ceux qui utilisent les circulaires, Internet semblait combler leur besoin. Cette situation est d'autant plus surprenante lorsque nous regardons les habitudes numériques de nos membres. En effet, même si madame G. n'a pas d'adresse courriel, elle vérifie les circulaires en ligne et fait également son épicerie en ligne pour déceler les meilleurs endroits pour économiser de l'argent:

« Oui, j'utilise aussi les services en ligne comme IGA ou Métro. Mais je commence à les utiliser, il faut que je m'habitue. »

Un seul membre ne semblait pas être en mesure de consulter des circulaires en ligne.

À la question : La Ville de Montréal pense à avoir un autocollant pour avoir des circulaires plutôt qu'un autocollant refusant des circulaires. Vous en pensez quoi?

La vaste majorité de nos membres sont en faveur d'un meilleur contrôle des circulaires afin d'en réduire le nombre. Autant ceux qui utilisent les circulaires que ceux qui les refusent ne se sont pas opposés à réduire la quantité de circulaires.

Ce qu'ils ont dit :

« Je pense que c'est une bonne idée », « Je suis d'acc », « Bonne idée », « Très bien »

Analyse

- Considérant que la Communauté métropolitaine de Montréal, dans son projet de modification révisé de son plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2015-2020, a mentionné ceci:

« Il importe, vu la fermeture prévue en 2026 du seul lieu d'élimination des matières résiduelles sur le territoire métropolitain, de réduire au maximum et le plus rapidement possible la quantité de résidus produite dans le Grand Montréal afin de planifier de nouveaux modes d'élimination à l'échelle des besoins réels »²

- Considérant que chaque semaine, chacune des portes de notre coopérative reçoit environ 300 g de circulaires, ce qui équivaut au tiers d'une tonne par année pour 21 logements;
- Considérant que seulement 3 membres utilisent les circulaires;
- Considérant que la consultation en ligne est fréquente pour deux de ces membres parce que leur littératie numérique est suffisante pour avoir accès aux circulaires en ligne; et
- Considérant qu'un seul membre aurait besoin de support à ce sujet;

Il serait irresponsable de créer 0,33 tonne de déchet par année pour un seul membre.

Voici les solutions que nous utiliserons si la Ville de Montréal va de l'avant avec son projet « d'opt-in. » :

1. Nous accompagnerons nos membres pour une meilleure littératie numérique
2. Dans le cas où il serait trop difficile pour le membre, nous l'accompagnerons pour l'aider à avoir son autocollant « Je veux des circulaires »

Nous tenons également à mettre en parallèle la Loi canadienne antipourriel qui interdit « d'envoyer des messages électroniques commerciaux sans notre consentement, y compris les courriels »³ et notre système de poste qui permet l'envoi de publicité sans consentement à chacune de nos boîtes postales. Une harmonisation doit avoir lieu afin de diminuer la quantité de déchets créés tout en respectant le droit de chacun de ne pas être exposé à de la publicité intrusive.

Conclusion

- Notre coopérative d'habitation et ses membres supportent la Ville de Montréal dans l'implantation de son règlement « pour qu'une circulaire puisse seulement être déposée sur une propriété si le résident l'accepte en affichant un logo représentant une circulaire entourée d'un cercle bleu »

²

http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/consultation/pmgmr/Projet_revise1_Modif_PMGMR_design.pdf

³ <https://www.combattrelepourriel.gc.ca/eic/site/030.nsf/fra/00013.html>

- Nous encourageons également la Ville de Montréal à « Appliquer fermement l’amende prévue quand une infraction est commise », la propreté autour de notre coopérative est une priorité pour nous et bon nombre de rebus dans nos plates-bandes sont dus à des circulaires égarées comme le démontre l’image à la première page.
- Advenant que la Ville de Montréal opte pour « qu’une circulaire puisse seulement être déposée sur une propriété si le résident l’accepte en affichant un logo », nous nous engageons à donner un support à nos membres pour une meilleure littératie numérique et s’ils le désirent à se procurer cet autocollant.